

NOTE AU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2019

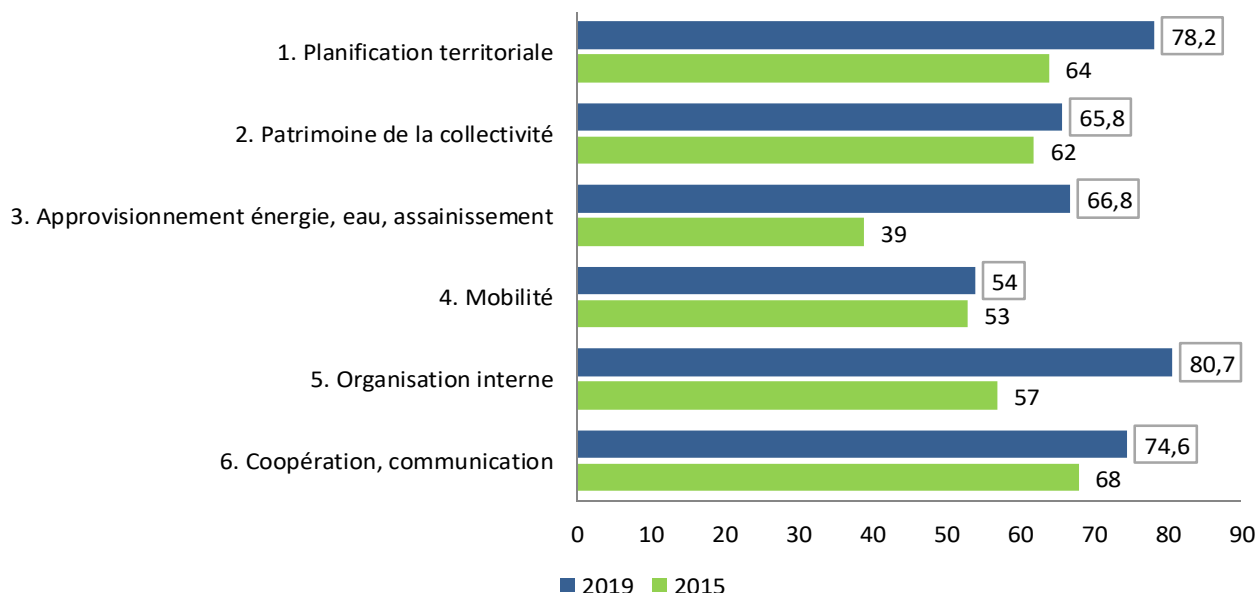
PLAN D'ACTION CIT'ERGIE

Par délibération du Conseil communautaire du 16 octobre 2018, Lorient Agglomération a décidé de s'engager dans le renouvellement de la démarche Cit'ergie® de façon conjointe avec les villes d'Hennebont, Larmor-Plage, Lorient et Ploemeur.

L'état des lieux a été réalisé au premier semestre 2019 grâce à la tenue de 13 ateliers de travail. Il a permis de mesurer les importants progrès réalisés depuis la première labellisation en 2015 et de dégager les principaux points forts et les axes de progrès.

**Résultats de l'état des lieux**

En décembre 2019, Lorient Agglomération affiche une mise en œuvre de **70,3%** de son potentiel d'action par rapport au référentiel national de 60 actions réparties en 6 domaines. La progression par rapport à 2015 est très significative avec +12%. Le domaine 3 témoigne des efforts réalisés avec une évolution de 28%, grâce notamment aux actions menées auprès des services industriels eau, assainissement, déchets.



## Les enjeux identifiés

L'état des lieux a fait apparaître des points forts et des axes de progrès.

Les principaux **points forts** concernent :

- la stratégie globale climat-air-énergie et la planification dans les différentes politiques publiques en faveur de la transition (énergies renouvelables, mobilités, déchets, habitat, urbanisme réglementaire)
- l'accompagnement des habitants en matière d'habitat et des entreprises dans leurs projets d'économie circulaire et de transition énergétique
- les actions d'éducation à l'environnement pour les enfants et les jeunes
- la prévention et de la valorisation des déchets
- l'évolution de l'efficacité énergétique des installations d'eau potable et d'assainissement, à consolider
- la préservation de la biodiversité
- la qualité de l'offre de transport collectif
- la lutte contre la précarité énergétique tant pour l'habitat que pour les transports
- les coopérations et partenariats en particulier avec les communes, l'Université de Bretagne Sud
- l'organisation et les moyens humains dédiés, le suivi énergétique du patrimoine

Les **axes de progrès** majeurs identifiés sont de :

- systématiser la prise en compte ambitieuse des enjeux climat-air-énergie dans les opérations d'aménagement
- élaborer une stratégie ambitieuse pour l'efficacité énergétique, les économies d'eau et l'utilisation des biomatériaux dans les rénovations et les opérations neuves sur le patrimoine public
- augmenter la production territoriale d'énergie renouvelable, électrique et thermique
- réduire la part modale de la voiture au profit des autres modes, en renforçant notamment les modes actifs et l'intermodalité, la valorisation de l'espace public, la réduction du stationnement
- optimiser la logistique et la gestion des flux de marchandises sur le territoire
- être exemplaire en matière d'éco-responsabilité (commande publique, numérique, formation...)
- renforcer l'implication citoyenne, les éco-manifestations
- renforcer la coopération avec les acteurs professionnels du bâtiment et de l'immobilier
- développer une stratégie et des actions pour augmenter la séquestration carbone, en particulier à travers une meilleure gestion des forêts

Sur proposition du comité de coordination, des groupes de travail thématiques ont été organisés sur les enjeux identifiés, dont 7 communs avec les communes engagées. Ils ont permis d'aboutir à une feuille de route de 32 actions dont 23 coordonnées avec les communes. Elles sont classées dans les 6 domaines Cit'ergie.

DOMAINE 1 : URBANISME ET AMENAGEMENT	Actions proposées	Direction pilote	Directions et organismes associés	Description	Résultats attendus	Modalité de mise en œuvre	Evaluation	Coûts	Financements éventuels / partenariats	Calendrier	Chantier PCAET
	Affirmer l'ambition énergie climat dans le PLUI ou dans l'ensemble des PLU	DPDS	MPC DEDD DTD	Intégrer des <b>dispositions ambitieuses</b> énergie-climat-mobilité-adaptation-stockage carbone, au maximum sous forme de prescriptions dans le règlement du PLUI ou lors des révisions ou modifications des PLU	Diminution des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, des risques liés au changement climatique	S'appuyer sur les compétences acquises au sein de la DPDS Former les instructeurs à l'application des mesures dans les permis de construire Proposer aux communes de délibérer sur la mise en œuvre du PCAET dans leurs domaines d'intervention, notamment l'urbanisme	intégration d'objectifs ambitieux dans le PLUI ou nombre de PLU concernés	temps de travail agents	communes	2020-2024	14
	Elaborer une charte sur la qualité environnementale des opérations d'aménagement	DUO	DAPEV DEDD AUDELOR DPDS	Elaborer un <b>document de référence co-construit</b> pour faciliter la <b>prise en compte de façon globale et itérative les divers enjeux environnementaux</b> : matériaux biosourcés, consommations d'énergie, adaptation au changement climatique, eau, biodiversité...	Intégration des préconisations dans les opérations d'aménagement	Mise en place d'ateliers, de visites	adoption d'une charte ou référentiel / nombre d'opérations prenant en compte l'atténuation des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique	temps de travail agents	co-construction avec les communes volontaires	2020-2021	15
	Disposer d'une AMO dédiée aux enjeux environnementaux	DUO	DEDD DAPEV	Pour peser face aux promoteurs, <b>sortir l'ingénierie énergie-environnement de la maîtrise d'œuvre.</b>	Intégration des préconisations dans les opérations d'aménagement	Créer un groupement de commande	nombre d'opérations prenant en compte l'atténuation des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique	temps de travail agents	communes	2020-2021	
	Mobiliser le foncier disponible pour le renouvellement urbain	DHFP	DPDS DUO SIG	Il s'agit de déterminer le potentiel de <b>renouvellement urbain</b> au service de la politique de mixité de l'habitat par l' <b>identification des gisements fonciers</b> pour répondre aux objectifs du PLH. La même démarche sera menée sur les <b>sites d'activité</b> existants pour optimiser les occupations et limiter les extensions.	Limitation de l'étalement urbain	Identifier le potentiel d'accueil de population et d'activités dans les zones déjà urbanisées (gisement) et élaborer une stratégie foncière et immobilière adaptée à la mobilisation de ces gisements : étude des sites potentiels identifiés dans l'élaboration PLU et à travers l'observatoire Audebor, analyse de la dureté foncière pour acquérir du foncier stratégique, proposer un portage foncier	nombre d'hectares agro-naturels consommés	temps de travail agents	communes	2020-2024	
	Exercer une veille stratégique sur le foncier agricole (friches et cessions)	DHFP	DEVECO AUDELOR SAFER	Améliorer la <b>connaissance de l'occupation et de l'activité</b> des terrains classés agricoles dans les documents d'urbanisme	Maintien d'une agriculture locale en particulier sur les espaces agro-naturels périurbains	S'appuyer sur la cellule foncière mise en place en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la SAFER et AUDELOR pour bien orienter le foncier (compensation, nouvelle installation...)	surface agricole utile	temps de travail agents	communes	2020-2024	26
	Développer un dispositif de location des terrains économiques	DHFP	DUO DEVECO AUDELOR	Au vu des tensions sur le foncier économique, il est nécessaire de <b>maîtriser l'utilisation du foncier</b> . Pour cela, il convient de conserver la maîtrise foncière par la collectivité et de proposer aux entreprises des baux emphytéotiques pour dissocier foncier et bâti	Maîtrise de la consommation d'espace	Faire un benchmark puis proposer une expérimentation	surface de foncier économique utilisée	temps de travail agents		2021-2024	
Mettre en place de l'animation dans les zones d'activité	DEVECO	AUDELOR DGVD DTD ALOEN	Proposer de l' <b>animation en proximité</b> aux entreprises et les orienter en fonction de leurs besoins vers des spécialistes des diverses thématiques (foncier, énergie, mobilité, déchets...)	Accélération de la transition écologique des entreprises	Faire un benchmark, organiser une visite avec les élus et les services, proposer le cas échéant une expérimentation	nombre d'entreprises engagées dans des projets de transition écologique	temps de travail agents		2021-2024	4	

DOMAINE 2: PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE	Actions proposées	Direction pilote	Directions et organismes associés	Description	Résultats attendus	Modalité de mise en œuvre	Evaluation	Coûts (€)	Financements éventuels / partenariats	Calendrier	chantier PCAET
	Mettre en place un portage politique fort	DAPEV	DHFP	Disposer d'un <b>élu</b> et d'une <b>commission</b> en charge du patrimoine et eds infrastructures	Orientations politiques fortes	Désigner un élu et créer une commission en charge au prochain mandat	création de la délégation patrimoine			2020	
	Systematiser les constructions bas carbone, la prise en compte de l'énergie grise et la séquestration carbone dans les projets de rénovation et de bâtiment neuf	DAPEV et MPC	Ville de Lorient DGVD	<b>Etre exemplaire dans les opérations de rénovation et de construction</b> pour réduire les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et contribuer au stockage carbone Intégrer systématiquement des <b>écomatériaux</b> sauf exception à justifier	Retour d'expérience et entraînement pour le tertiaire privé, structuration de filières concourant à l'objectif de diminution de 50% des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie entre 2015 et 2025, couverture de 50% des besoins énergétiques par des énergies renouvelables Participation à l'objectif de séquestration carbone	Former les services et les élus Adopter une délibération qui fixe l'ambition pour chaque projet et précise les moyens pour y parvenir Désigner une AMO indépendante de la maîtrise d'oeuvre Affirmer l'ambition dès la programmation et l'intégrer dans les cahiers des charges. S'assurer de la conformité des réalisations Réduire les déchets du bâtiment, utiliser des matériaux recyclés dans la réalisation des bâtiments et des infrastructures Etudier l'opportunité d'une plateforme d'échange territoriale (TER)	nombre d'opérations exemplaires réalisées consommation d'énergie et émissions de GES du patrimoine	temps de travail agent AMO surcout éventuel en investissement mais économies en fonctionnement et en externalités	communes ABIBOIS ADEME	2020-2024	16
	Mettre en oeuvre un Schéma Directeur Immobilier	DAPEV	DHFP Directions sectorielles	Formaliser une <b>stratégie immobilière et foncière</b> pour objectiver les besoins de rénovations	Rationalisation et maintien en bon état du patrimoine	Participer aux échanges d'expérience avec les communes engagées Coordonner une commande groupée pour l'assistance sur le volet stratégique des schémas directeurs immobiliers pour faciliter la prise de décisions Identifier les bâtiments à céder Voter une PPI de rénovation	stade d'avancement du SDI	50% ETP AMO (cout?)	communes Ploemeur pour l'animation des échanges	2021-2022	
	Optimiser les installations d'énergie renouvelable sur le patrimoine exploité par des tiers	DAPEV	Directions sectorielles Délégués	Structurer une <b>exploitation performante</b> des installations d'énergie renouvelable sur le patrimoine exploité par des tiers	Amélioration du suivi des installations de production d'énergie renouvelable sur tous les sites, amélioration des rendements	Prestation en régie ou externalisée Intégration du service dans les contrats de délégation ou de prestation de service	nombre de sites concernés			2020-2024	
	Améliorer la maintenance des bâtiments délégués	DAPEV	Directions sectorielles Délégués	Structurer la prise en compte de la maintenance des bâtiments exploités par des tiers pour le Gros Entretien Renouvellement (GER) et <b>accompagner</b> les délégués et prestataires	Maintien du bon état du patrimoine	Signer des avenants aux contrats, prendre en compte ce service dans les renouvellements de contrat	nombre de sites concernés	20% ETP		2020-2024	
	Equiper des bâtiments publics en compteurs d'eau communicant et étude de leur déploiement à tous les usagers	DEA DAPEV	DSI communes	Les consommations d'eau sont actuellement relevées une fois par an en général, ceci ne permet pas de repérer les éventuelles fuites d'eau et de bien connaître ses consommations d'eau pour les maîtriser. Aussi, il sera étudié la possibilité d' <b>équiper les bâtiments publics de compteurs d'eau communicants</b> dans le cadre du projet de smart city. La possibilité de généraliser ce type de compteurs sera étudié dans un second temps.	Maîtrise des consommations d'eau	Dans le cadre l'appel à projet régional Smart City, Lorient Agglomération étudiera le déploiement de compteurs communicants sur des bâtiments publics. Malgré l'absence de retour concluant de l'expérimentation menée par Véolia sur Larmor-Plage, la direction de l'eau étudiera également le déploiement de ces compteurs auprès des usagers.	nombre de site équipés de compteurs d'eau communicants	temps de travail agent	communes	2020-2024	

DOMAINE 3 : PRODUCTION D'ENERGIE LOCALE	Actions proposées	Direction pilote	Directions et organismes associés	Description	Résultats attendus	Modalité de mise en œuvre	Evaluation	Coûts	Financements éventuels / partenariats	Calendrier	Chantier PCAET
	Poursuivre l'accompagnement des entreprises pour le développement des énergies renouvelables thermiques	DAPEV	ALOEN MPC	L'agglomération a déjà signé en 2018 un contrat d'objectif territorial avec l'ADEME pour le développement des énergies renouvelables thermiques par les collectivités et acteurs privés. La dynamique engagée porte ses fruits et les résultats obtenus placent l'agglomération dans les premiers COT de France. Pour poursuivre, il est visé la signature d'un nouveau COT de 3 ans avec l'ADEME et la conservation des moyens humains dédiés.	En 2030, production de chaleur renouvelable multipliée par 2 pour le bois (300 GWh/an), multipliée par 20 pour le solaire thermique (23 GWh/an), atteinte de 60 GWh/an pour le biogaz, 31 GWh/an pour la thalasso thermie et l'aquathermie, 28 GWh/an pour la géothermie, 22 GWh/an pour la valorisation de chaleur fatale	Signer un nouveau COT énergie thermique avec conservation des moyens humains dédiés. Possibilité d'un COT mutualisé avec Quimperlé Communauté	nombre de GWh de chaleur produits	temps de travail agents maintien des postes	ADEME	2020-2023	20
	Accompagner le déploiement des équipements solaires	SIG DAPEV MPC	ALOEN	Le solaire est une ressource majeure pour notre territoire. L'objectif du plan climat air énergie territorial est de déployer massivement les installations solaires thermiques et photovoltaïques. Pour ce faire, le cadastre solaire est un outil levier permettant de communiquer et de cibler les toitures les plus pertinentes. L'accompagnement des porteurs de projet pour le solaire thermique pourra se faire via le COT reconduit mais un dispositif doit aussi être structuré pour le solaire photovoltaïque en autoconsommation ou injection réseau.	Atteinte de 95 GWh/an de production en 2030 dont 75% par des installations photovoltaïques	Finaliser le cadastre solaire territorial et créer des outils de visualisation Développer les dispositifs et partenariats pour l'accompagnement des différents porteurs de projet (collectivités, entreprises, exploitants agricoles, habitants...) Soutenir la montée en compétence des artisans	nombre de GWh électriques et thermiques produits par des installations solaires	1 ETP	SEM XSEA Morbihan Energies APEPHA chambres consulaires	2020-2024	21

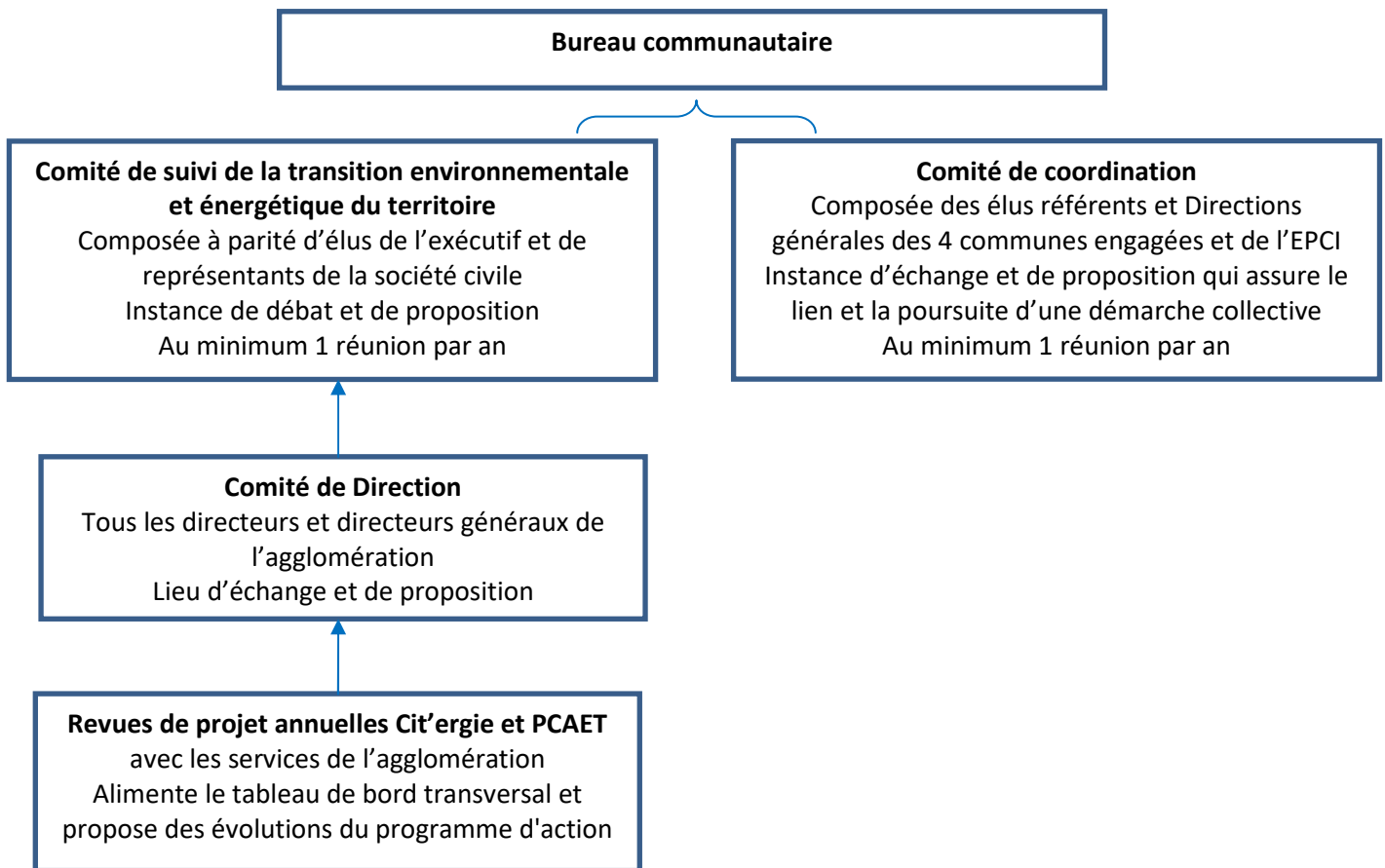
DOMAINE 4 : MOBILITE	Actions proposées	Direction pilote	Directions ou organismes associés	Description	Résultats attendus	Modalité de mise en œuvre	Evaluation	Coûts	Financements éventuels / partenariats	Calendrier	Chantier PCAET
	Mettre en oeuvre une politique vélo ambitieuse	DTD	Ville de Lorient DPDS DIRCOM	Piloter collectivement la mise en oeuvre, aménager des infrastructures sécurisées et confortables, offrir des services et animer la politique vélo	Augmentation de la part modale du vélo pour tendre vers 30% sur les villes centre et 10% sur l'ensemble du territoire	Mettre en place une gouvernance vélo avec les communes (référénts élus et techniques) et les usagers pour suivre la mise en œuvre Créer en priorité un réseau structurant intercommunal S'appuyer sur l'expertise des usagers Approfondir, avec les communes, la réflexion juridique et financière sur un service vélo performant (location longue durée de vélos à assistance électrique, formation école du vélo) Mettre en place un challenge mobilité de manière récurrente	kms d'axes structurants réalisés € investis/habitant nombre de vélos en location progression de la part modale du vélo	fonds de concours	communes ADEME	2020-2024	11
	Favoriser le covoiturage	DTD	DPDS DIRCOM	Connaître les pratiques, mieux communiquer sur les aménagements existants, établir une stratégie de maillage, aménager des aires fonctionnelles	2 passagers par voiture contre 1,4 aujourd'hui	Recenser les pratiques par des enquêtes terrain, mener une veille sur les expériences de covoiturage en particulier sur le covoiturage de proximité, évaluer les besoins pour élaborer une stratégie en lien avec les communes	nombre et fréquentation des aires de covoiturage	fonds de concours	communes ADEME	2020-2024	10
	Faciliter l'intermodalité	DTD	DPDS	Etudier et partager le besoin de parkings relais, stationnements vélos sécurisés, sur les lignes structurantes de transports collectifs (train / bateau/ bus) ; la possibilité d'embarquer les vélos dans les bateaux et trains Aménager les pôles intermodaux pour le confort d'attente, l'information sur les horaires	Progression de la part modal du transport collectif, objectif de +1 million de voyages par an	Recenser les pratiques et les besoins Identifier les priorités avec les communes Soutenir les aménagements Impliquer les usagers	nombre d'aménagements et fréquentation	fonds de concours	communes ADEME	2020-2024	10
	Harmoniser les politiques de stationnement	DTD	DPDS	Le développement des mobilités alternatives à la voiture est dépendant de l'offre de stationnement dans les communes.	Rationalisation du stationnement	Animer un groupe de travail pour réfléchir collectivement et partager les expériences sur les politiques de stationnement	réunions organisées et évolutions dans les communes		communes	2020-2021	11
	Développer le télétravail sur le territoire	DRH	DSI DTD	Lorient Agglomération a mis en place le télétravail en interne. Partager ce retour d'expérience serait bénéfique pour les collectivités et les entreprises locales, en première étape. Pour aller plus loin, un challenge pourrait être organisé, en lien avec les PDIE/PDA.	Réduction des déplacements	Organiser des réunions pour échanger sur les procédures, les équipements informatiques déployés Proposer un challenge auprès des entreprises en s'inspirant de l'opération "défi télétravail" menée par Nantes Métropole	nombre de structures engagées	temps de travail agent	communes ADEME AUDELOR	2021-2022	13
	Améliorer la logistique urbaine	DTD	Ville de Lorient DPDS	Partager les constats avec tous les acteurs concernés et coordonner les échanges d'expérience et l'harmonisation des pratiques Etudier la mise en place d'une plateforme logistique portuaire	Amélioration de la livraison des commerces dans les centralités	Réaliser un diagnostic à l'échelle de l'agglomération en associant Audélor, CCI, fédération des transporteurs routiers et principaux opérateurs, SNCF, DREAL, Région... Organiser un colloque de la logistique pour partager les enjeux Coordonner la mise en place d'une réglementation harmonisée sur les communes Participer aux études de mise en place d'une plateforme logistique urbaine sur le site de l'embarcadère avec la ville de Lorient	état d'avancement	temps de travail agent	communes Région ADEME	2020-2022	11

Actions proposées	Direction pilote	Directions et organismes associés	Description	Résultats attendus	Modalité de mise en œuvre	Evaluation	Coûts	Financements éventuels / partenariats	Calendrier	Chantier PCAET
Elaborer et mettre en œuvre un plan du Numérique responsable	DSI	DGVD	Elaborer un <b>programme d'action</b> autour de la bonne utilisation par les agents des outils numériques, l'éco-conception de ces outils numériques, le prolongement de la durée de vie des équipements, la réduction des impressions, la prise en compte des infrastructures, la la politique d'achat, l'inclusion numérique en lien avec le projet d'administration partagé et le schéma territorial du numérique.	Sobriété énergétique et économie de ressources	Organiser des groupes de travail, des formations des agents, du sourcing, favoriser l'organisation en mode projet Partager les bonnes pratiques avec les communes	état d'avancement de la démarche	temps de travail agents	Communes association DEFI	2020-2022	
Systématiser l'achat durable	DSJ	DEDD DGVD Tous les acheteurs	Chaque collectivité est engagée dans cette démarche et cherche les moyens d'aller plus loin : <b>partage d'expériences</b> réussies ou non, réalisation de <b>commandes groupées</b> en s'appuyant sur la future <b>centrale d'achat</b> . Dans l'attente, des échanges d'expérience peuvent porter sur les marchés qui concernent tout le monde : produits d'entretien, fournitures de bureau, locations de véhicules, numérique, finance responsable (banques, assurances)... Favoriser l'économie de la fonctionnalité, la réduction des emballages, les écomatériaux, la définition des besoins et les conditions d'exécution plutôt que les critères.	30% des marchés de l'EPCI	Mettre en place un groupe d'échanges entre les services commande publique des communes et aggro et d'une ressource partagée pour les documents, cahiers des charges, informations de sourcing... Former élus et agents sur l'achat durable avec RESECO Affirmer la volonté politique dans les délibérations de lancement de marché en définissant les objectifs de développement durable et les moyens alloués Mettre en oeuvre une centrale d'achats pour faciliter l'exercice de nos compétences communautaires et intégrer les achats actuellement en groupement de commande, notamment sur les thématiques de l'énergie-climat	% de marchés dans une démarche d'achat durable	temps de travail agents	communes RESECO	2020-2024	19
Mettre en œuvre un programme de formation énergie climat	DRH	ville de Lorient (animation du collectif)	Mettre en place des <b>formations de sensibilisation "obligatoires"</b> pour les élus et les agents sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, des <b>formations transversales</b> (éco-conduite, achat durable, éco-manifestations...) ainsi que des <b>formations ciblées métier</b> (éco-construction, conduite de chaufferies...) inscrites dans le plan de formation annuel. Pour faciliter l'organisation de sessions localement, organiser des <b>formations intercommunales</b> .	Diffusion d'une culture commune et prise en compte dans chaque métier l'atténuation et l'adaptation au changement climatique Vers un plan de formation intercommunal ?	Organiser une rencontre annuelle en fin d'année des responsables formation et référents Cit'ergie de chaque structure, avec le CNFPT, pour prioriser les besoins, les inclure dans les plans de formation (validation politique en comité de coordination) Construire collectivement les programmes et organiser des sessions sur le territoire En 2020, organiser des sessions de sensibilisation pour les nouveaux élus et directions des collectivités, sur Cit'ergie, atténuation et adaptation au CC Construire un cycle de formations avec l'UBS	nombre de participants et de formations	temps de travail agents	Communes CNFPT UBS	2020-2024	19
Soutenir et organiser des éco-événements	DIRCOM DGVD DEDD	DTD / CTRL DTN	Poursuivre la démarche engagée sur les <b>réceptions et manifestations à faible impact environnemental</b> (prévention et tri des déchets, alimentation locale et biologique, mobilités alternatives...)	Exemplarité de l'EPCI Sensibilisation des habitants	Mieux diffuser et éventuellement revoir les guides existants Organiser des formations thématiques (déchets, mobilité, alimentation...) récurrentes selon les types de manifestations (trails et courses, kermesses, concerts...) pour les organisateurs Renforcer la mise à disposition de matériel (points tris, supports de communication, arceaux vélo amovibles...) via les communes Formaliser les principes d'un éco-événement et former les organisateurs internes des collectivités Formaliser les grands principes d'une communication responsable et former les agents / lien avec le plan du numérique responsable Partager la connaissance des services existants et prestataires engagés sur le territoire Mettre en place des lignes spécifiques de desserte en bus des plus gros événements avec un bon niveau de service	nombre d'évènements concernés	temps de travail agents	Communes	2020-2024	1
Communiquer sur les actions menées par Lorient Agglomération	DIRCOM	DEDD DGVD DAPEV DTD MPC	Lorient Agglomération mène de nombreuses actions en faveur de la transition écologique à travers ses diverses politiques publiques, qui peuvent avoir un effet d'entraînement. Ces actions et leurs résultats sont souvent méconnus en interne et en externe. Aussi convient il de davantage <b>communiquer sur ces actions et leurs effets de façon concrète</b> à travers de l'affichage dans les bâtiments par exemple. L'effort de <b>mise en cohérence des actions menées</b> est à poursuivre, à l'instar du guide des animations scolaires réalisé.	Sensibilisation des agents et des habitants sur l'exemplarité de l'EPCI	Mettre en place des affichages dans les sites Favoriser la lisibilité en créant un fil rouge entre les différentes politiques de transition (charte graphique...) Créer une rubrique dédiée sur l'intranet Echanger sur les actions projetées dans l'année pour renforcer l'impact des communications sectorielles	nombre d'actions mises en oeuvre	temps de travail agents		2020-2024	

	Actions proposées	Direction pilote	Directions et organismes associés	Description	Résultats attendus	Modalité de mise en œuvre	Evaluation	Coûts	Financements éventuels / partenariats	Calendrier	Chantier PCAET
DOMAINE 6 : STOCKAGE CARBONE	Définir et mettre en œuvre une stratégie de plantation intégrant le changement climatique	DEDD	SPL DPDS SIG	La séquestration carbone se faisant principalement dans la biomasse, il convient d' <b>augmenter les surfaces boisées</b> sur le territoire en <b>adaptant les essences</b> aux changements climatiques en cours. Cet enjeu rejoint ceux de la préservation de la biodiversité et du développement du bois d'œuvre et énergie, favorisant l'emploi local.	Multiplication par 2 de la séquestration carbone en 2050	Identifier les surfaces à planter : renforcement des continuités écologiques, délaissés types nœuds routiers, friches... Sensibiliser les référents biodiversité des communes sur l'adaptation au changement climatique Accompagner la migration des espèces : mélanges d'essences méridionales et locales pour favoriser l'adaptation des sujets	nombre d'hectares plantés et prise en compte de l'adaptation	temps de travail agents	communes	2020-2024	30
	Favoriser une gestion durable des boisements	SPL		La forêt a besoin d'une <b>gestion dynamique</b> pour continuer à séquestrer du carbone. Pour ce faire il est important d'intervenir à bon escient et de développer un modèle économique grâce à des <b>débouchés locaux en bois d'œuvre et bois énergie</b> .	Multiplication par 2 de la séquestration carbone en 2050	Animation par la SPL d'un groupe de travail sur la ressource bois pour définir les modalités d'intervention Etablissement de conventions avec l'ONF pour les boisements publics	nombre d'hectares gérés durablement	temps de travail agents	communes	2020-2024	30
	Développer un système de compensation carbone locale	MPC	DEDD SPL AUDELOR	Cette action vise à <b>soutenir les acteurs locaux menant des projets en faveur du stockage carbone</b> et permettre à des entreprises et collectivités locales de renforcer leur démarche de responsabilité sociale et environnementale	Multiplication par 2 de la séquestration carbone en 2050	Réaliser un benchmark de démarches similaires et faire intervenir Clim'actions Identifier les entreprises et institutions volontaires Structurer une offre locale de compensation carbone en lien avec le nouveau Label bas carbone et le projet Carbocage de gestion durable des haies	nombre d'opérations réalisées	temps de travail agents	communes	2020-2024	
	Développer la culture de la dés-imperméabilisation et de renaturation des villes	DUO	DEDD AUDELOR DPDS	Pour s'adapter au changement climatique en cours et <b>anticiper les risques</b> de type inondations, vagues de chaleur estivale, il est nécessaire de réintégrer le végétal dans les aménagements.	Zéro imperméabilisation nette	benchmark et formations	évolution du taux d'imperméabilisation et des surfaces végétalisées	temps de travail agents	communes	2020-2024	30
	Restaurer les sols et les couverts végétaux	DEDD	DEVECO DUO	Pour s'adapter au changement climatique, le <b>maintien de la structure des sols</b> (complexe argilo-humique) et d'un <b>couvert végétal sur les parcelles agricoles et en secteur urbain</b> permet de limiter l'érosion des sols, de favoriser l'épuration de l'eau, limiter les risques type inondation et de stocker du carbone (choix d'essences)	Multiplication par 2 de la séquestration carbone en 2050	Organiser des groupes de travail avec les communes Former les services et les élus Sensibiliser les agriculteurs via les contrats territoriaux de bassins versants, Breizh bocage	évolution du taux des surfaces végétalisées	temps de travail agents	communes	2020-2024	
DOMAINE 6 : TOURISME DURABLE	Développer un tourisme et un nautisme durables	DTN	SELLOR SEGEPEX Golfs	Dans son schéma de développement touristique, Lorient Agglomération porte une action sur la qualité durable et solidaire dans le tourisme. Elle doit être <b>exemplaire et conforter cette orientation avec ses délégataires (SELLOR, SEGEPEX, Golfs)</b> en particulier sur la préservation de la ressource en eau, la qualité environnementale des équipements (pavillon bleu des ports), la réduction des consommations d'énergie, la prévention des déchets, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.	Amélioration de la qualité des prestations, renforcement de l'image du territoire	Poursuivre l'intégration d'exigences de développement durable dans les contrats et conventions, accompagnement et contrôle des mesures prises	nombre et qualité des actions mises en œuvre	temps de travail agent		2020-2024	4

## Le suivi de la mise en œuvre du plan d'action

Il sera assuré par plusieurs instances :



### 1) le bureau communautaire

Il pilote la démarche, s'assure de la mise en œuvre du programme d'action, lève les blocages rencontrés, vérifie les résultats et valide les propositions du Comité de pilotage et du comité de coordination.

### 2) le comité de coordination Cit'ergie

Constitué dès le démarrage de la démarche Cit'ergie, avec des représentants des cinq structures, élus et services, il assure son avancement, son suivi et la coordination des politiques de l'agglomération et des villes.

Pour l'agglomération, il comprend : Le Vice-Président à l'énergie, le Directeur général des services, les Directeurs généraux adjoints des pôles Ingénierie et Gestion Techniques, Aménagement, Environnement et Transports et Ressources, la chargée de mission Agenda 21, le responsable du service énergies et la chef de projet Cit'ergie.

### **3) le comité de pilotage énergie-climat de Lorient Agglomération**

Dans un souci de cohérence, d'efficacité et de lisibilité de l'action de l'EPCI, une instance de pilotage transversal a été constituée. Ce comité suit les questions de transition environnementale et énergétique du territoire, ce qui inclut le Plan climat air énergie territorial et la démarche Cit'ergie. Il permet d'échanger sur les projets, les démarches en cours sur le territoire, de partager les responsabilités quant à l'atteinte des objectifs. Il est force de proposition.

Le Comité de Pilotage est co-présidé par les vice-président(e)s à la transition énergétique et à l'environnement. Il rassemble :

- les autres élus en charge des politiques sectorielles les plus concernées (Mobilités, Planification et Aménagement du territoire, Habitat, Déchets, Eau...)
- des représentants de la société civile issus du Conseil de développement et du secteur associatif

### **4) le comité de direction**

Il rassemble l'ensemble des directrices et directeurs et garantit la transversalité de la démarche. Il permet de lever en partie les difficultés rencontrées. Il est force de proposition pour les comités et Bureau. Il se tient avant l'été, avant la préparation budgétaire.

### **5) les revues de projet**

Ces revues permettent d'évaluer avec les porteurs d'action la mise en œuvre du programme d'action, de faire part des succès et difficultés rencontrées aux instances de décision.